



XPERT.MOVE RH - PROCESSUS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DU PERSONNEL

PROCESSUS D'ARRIVÉE DU PERSONNEL

Les procédures de recrutement et de sélection sont terminées, il vous reste une dernière étape importante à accomplir et non des moindres : l'accueil et l'intégration du nouveau collaborateur !

Une intégration réussie du nouveau collaborateur au sein de votre entreprise est primordiale et elle évitera bien des désagréments et de désillusions réciproques.

La procédure d'intégration est une affaire de méthodes et de procédures bien définies, qui prend énormément de temps à mettre en place.

Ne perdez pas une minute, nous vous apportons directement une solution bien pensée qui résulte d'un travail conforme aux « **bonnes pratiques** », fruit d'une collaboration avec la société BPMS, ceci sans aucune concession à la flexibilité puisqu'il vous est aisé d'adapter ensuite la solution à vos besoins spécifiques.

PROCESSUS CLÉ EN MAIN

Vous prenez directement les commandes et lancez le processus dans les différents départements concernés, de votre département des ressources humaines au service de l'informatique, en passant par les services généraux.

Toutes les tâches à accomplir seront exécutées dans les délais, en évitant les oublis et les erreurs d'organisation.

PROCESSUS D'ARRIVÉE DU PERSONNEL, C'EST :

- informer tous les départements par e-mail de l'arrivée du nouveau collaborateur
- avertir les services généraux de la préparation de sa place de travail, de son badge et droits d'accès, ...
- informer son responsable sur la période d'essai
- renseigner le futur collaborateur sur sa mutuelle, l'intranet, ...
- si besoin est, lui faire signer un contrat de confidentialité

- l'inscrire à la journée d'accueil et aux différentes formations, ...
- demander au service informatique de l'intégrer à l'annuaire des utilisateurs SI et de paramétrer les différents accès au système
- ...

Vous gérez et suivez avec un système de contrôle toutes les différentes étapes du processus. Plus rien à présent ne vous échappe !

PROCESSUS DE DÉPART DU PERSONNEL

Retraite, transfert, démission, rupture de contrat, licenciement, ... quelle que soit la raison du départ de votre personnel, tout doit se passer dans les meilleures conditions et selon les modalités du contrat signé au moment de l'embauche.

Le processus de départ d'un salarié est une étape très importante, où il faut éviter tout litige et respecter à la lettre les conditions pré-définies.



Notre rôle est une fois de plus de vous faciliter la vie avec notre solution extrêmement bien pensée, qui vous permettra de gagner un temps précieux.

Tous les départements concernés sont à nouveau informés de leurs tâches imparties et le processus reste sous votre contrôle !

PROCESSUS DE DÉPART DU PERSONNEL, C'EST :

- informer par e-mail du départ de votre collaborateur
- mettre à jour le système d'information du départ du salarié
- renseigner les données de son départ, du montant des indemnités, ...
- le supprimer des différentes listes, structure financière, ...
- vérifier et annuler ses diverses inscriptions en cours (formations, voyages,...)
- informer le service informatique de son départ
- faire bloquer par le service informatique ses autorisations d'accès sur le système
- récupérer tout le matériel de bureau mis

à disposition, le badge, ... par les services généraux

- ...

DE NOMBREUX AVANTAGES

Que votre choix se porte sur le processus d'arrivée et/ou de départ du personnel, vous n'y retrouverez que des avantages :

- gain de temps dans le déroulement administratif
- diminution des coûts administratifs
- gestion optimale de toutes les tâches à accomplir
- suppression de la ressaisie des informations (diminution des erreurs)
- utilisation des compétences de votre entreprise à bon escient
- optimisation de vos processus
- ...

LES BONNES PRATIQUES

La société **BPMS** est un acteur reconnu du management des processus en France.

A l'heure où le terme d'approche processus se banalise, peu d'acteurs disposent d'une réelle compétence méthodologique en la matière : l'approche de BPMS, synthèse de plusieurs travaux universitaires et de leur propre expérience terrain, est à la fois structurée formalisée et pragmatique.

C'est cette démarche, mise en pratique au travers de nombreux projets, tant dans le secteur privé que public, que nous vous proposons de découvrir au travers de nos solutions.

Nous avons réuni nos forces avec la société BPMS et réalisé des processus avec nos solutions **Xpert.Line** !



SUISSE

TI Informatique Codi SA
Techno-Pôle 1
CH-3960 Sierre

Rte du Simplon 5
CH-1020 Renens

Tél : +41 58 666 20 20
www.ti-informatique.com

Soreco AG
Ringstrasse 7
CH-8603 Schwerzenbach
Tel. +41 58 666 36 36
www.soreco.ch

www.xpertline.com